



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2006 - 134

Le 1^{er} décembre 2006

LISTE DES FRAIS 2007 DE CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

Le 21 novembre 2006, le Conseil d'administration de Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) a approuvé la nouvelle tarification pour les services de compensation offerts par la CDCC.

Vous trouverez ci-joint la liste des frais qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Pour connaître les changements tarifaires de 2007, veuillez vous référer aux textes affichés en caractères gras.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martin Gendron, responsable, Comptes à recevoir au (514) 871-7895.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3^{ème} étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



Liste des frais 2007

**Entrée en vigueur
le 1^{er} janvier 2007**

**FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS**

1. Frais de compensation / contrat / côté - Options et contrats à terme

1.1	Client
1.2	Membre
1.3	Mainteneur de marché - options seulement
1.4	Fournisseur de liquidités faisant partie du programme
1.5	Frais minimum / par mois

Frais 2006

0,20 \$
0,10 \$
0,10 \$
0,10 \$
500 \$

Frais 2007

0,20 \$
0,10 \$
0,10 \$
0,10 \$
500 \$

2. Frais de compensation / contrat / côté - Options commanditées

2.1	Client
2.2	Membre
2.3	Commanditaire
2.4	Fournisseur de liquidités faisant partie du programme

0,20 \$
0,10 \$
0,15 \$
0,10 \$

0,20 \$
0,10 \$
0,15 \$
0,10 \$

3. Frais de compensation / transaction / côté - Instruments dérivés hors cote («Converge»)

3.1	Client
3.2	Membre

1 000 \$
1 000 \$

1 000 \$
1 000 \$

4. Frais de levée / contrat / côté - Options

4.1	Client
4.2	Membre
4.3	Mainteneur de marché
4.4	Fournisseur de liquidités faisant partie du programme

0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$

0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$

5. Frais de livraison / contrat / côté - Contrats à terme

5.1	Client
5.2	Membre
5.3	Fournisseur de liquidités faisant partie du programme

0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$

0,37 \$
0,37 \$
0,37 \$

6. Frais de transfert de position / contrat / côté

6.1	Client
6.2	Membre
6.3	Mainteneur de marché
6.4	Fournisseur de liquidités faisant partie du programme

0,05 \$
0,05 \$
0,05 \$
0,05 \$

0,05 \$
0,05 \$
0,05 \$
0,05 \$

7. Service de données *

7.1	Registre des opérations - par mois
7.2	Fichier Info Séries - Membre - par mois
7.3	Fichier Info Séries - Non-membre - par mois
7.4	Accès VPN - par connexion
7.5	Accès VPN - direct
7.6	Console de consultation en ligne des sous-comptes d'un membre
7.6.1	Par mois - 9 usagers et moins
7.6.2	Par mois - 10 usagers et plus

500 \$
500 \$
900 \$
29,95 \$
29,95 \$
s/o
s/o

500 \$
500 \$
900 \$
29,95 \$
29,95 \$
129 \$
99 \$

8. Copie sur CD des transactions journalières - prix mensuel

150 \$

150 \$

FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

9. Répertoire des membres		<u>Frais 2006</u>	<u>Frais 2007</u>
9.1	Livre - par copie	13,50 \$	15 \$
9.2	CD-ROM - par copie	20 \$	25 \$
10. Timbres d'autorisation		50 \$	60 \$

* Des rabais de volume sont disponibles pour les membres seulement en fonction du nombre de fichiers produits chaque mois. Les frais mensuels sont : premier fichier 500 \$, deuxième fichier 450 \$, troisième fichier 400 \$, pas de frais pour les fichiers supplémentaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Tout document relatif à la facturation (facture, relevé de transactions, etc.) doit être vérifié sans délai. La CDCC doit être avisée par écrit de toute erreur ou omission dans les trente (30) jours suivant la date dudit
2. Toutes taxes locales, provinciales, d'état ou fédérales, d'affaires, d'accise sur la propriété ou autres taxes gouvernementales seront ajoutées, le cas échéant, aux frais mentionnés ci-hauts selon les services offerts.